

Élections présidentielle et législatives 2007 : 91 % des Rhônealpins ont voté au moins une fois

Les élections présidentielle et législatives de 2007 ont mobilisé l'électorat de Rhône-Alpes, surtout la présidentielle. Les jeunes, mais aussi les adultes, se sont inscrits en masse sur les listes électorales. Ces nouveaux venus ont confirmé leur inscription par leur vote, mais ont négligé les législatives. Il reste 9 % d'électeurs qui n'ont voté à aucun des scrutins. Ces abstentionnistes systématiques sont souvent des personnes âgées, des jeunes ou des personnes en situation d'exclusion.

Axel Gilbert

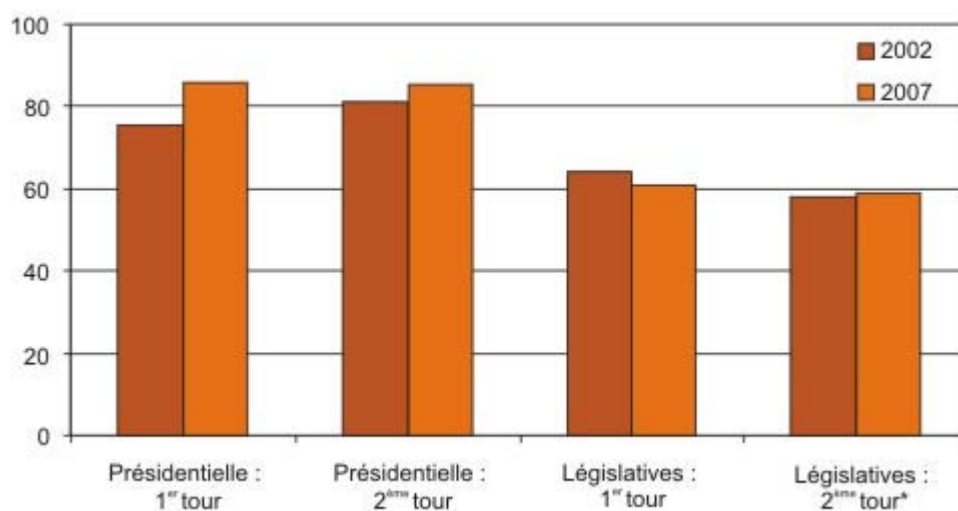
En 2007 ont eu lieu deux élections majeures, la présidentielle et les législatives. En Rhône-Alpes, la participation a été forte à chaque tour de la présidentielle (85 % de votants, sensiblement plus qu'en 2002) et plus modeste aux législatives (60 % comme pour les législatives précédentes), ce qui est conforme à la tendance nationale. 91 % des inscrits ont voté à au moins un des quatre scrutins (ou trois s'il n'y a pas eu de 2ème tour de législative) et seulement 9 % ne se sont jamais déplacés.

Progression du vote et des inscriptions par rapport à 2002

Si ce "sursaut civique" s'est arrêté avant l'élection des députés, il a été précédé par une forte mobilisation pour l'inscription sur les listes électorales, qui est le premier pas vers l'exercice de la citoyenneté. En effet, sur les 4 millions d'électeurs Rhônealpins, près de 5 % sont des nouveaux inscrits (entre septembre et décembre 2006), bien plus que ne l'expliquerait la seule progression démographique de la région. L'inscription automatique des jeunes de 18 ans ne contribue que pour une fraction à cette augmentation. En effet, la moitié seulement des nouveaux inscrits avaient moins de 24 ans. L'autre moitié des nouveaux venus a donc rejoint sur le tard le corps électoral ou correspond aux migrations en provenance d'autres régions. Comme cet accroissement de l'intérêt pour la chose publique est visible en particulier dans les communes populaires (Saint-Fons, Vénissieux, Rive-de-Gier), on peut y voir l'effet d'un travail de terrain d'associations locales.

Les présidentielles ont davantage mobilisé qu'en 2002

Taux de participation en Rhône-Alpes



Source : Insee, enquêtes participation électorale 2002 et 2007

* le taux de participation est calculé par rapport à l'électorat concerné (hors élection du député dès le premier tour)

Ces nouveaux inscrits ont eu un comportement particulier, puisqu'ils se sont mobilisés en masse pour l'élection présidentielle (90 % d'entre eux ont voté au premier tour) mais ont largement boudé les législatives, avec seulement 40 % de participation. La propension au vote sélectif en faveur des présidentielles est donc encore plus marquée chez les jeunes électeurs, dont l'intérêt pour la vie démocratique méritera d'être suivi lors des prochaines échéances.

50 % de participation systématique et 40 % intermittente

Un électeur rhônalpin sur deux est allé voter à chaque tour de scrutin. Plus de 40 % ont voté de manière intermittente ; comme on l'a vu, il s'agit surtout d'électeurs qui n'ont pas participé à l'élection de leur député. Le comportement des hommes et des femmes est similaire, mais il varie considérablement avec l'âge : les jeunes ont été plus versatiles. Seuls 28 % des électeurs de moins de 30 ans ont systématiquement voté alors que 60 % se sont également exprimés dans les urnes, mais pas à chaque fois. La moitié de ces électeurs intermittents a voté à chaque tour des présidentielles mais pas aux législatives. De fait, il n'y a pratiquement pas eu de jeunes électeurs à s'être mobilisé davantage pour élire leur député que pour choisir le Président de la République. Au-delà de 30 ans, l'intérêt pour les législatives augmente régulièrement avec l'âge, jusqu'à 75 ans.

Les nouveaux électeurs peu concernés par les législatives

	Rhône-Alpes		France métropolitaine	
	Ensemble des électeurs	Nouveaux inscrits	Ensemble des électeurs	Nouveaux inscrits
Comportement de vote				
Vote systématique	50	31	50	34
Deux tours de présidentielles, abstention aux législatives	17	38	17	35
Deux tours de présidentielles, un seul vote aux législatives	14	14	13	15
Un seul tour de présidentielles, abstention aux législatives	6	7	5	8
Autres votes intermittents	4	5	5	3
Aucun vote	9	6	10	5
Participation				
Présidentielle : 1er tour	86	91	85	90
Présidentielle : 2ème tour	85	86	85	88
Législatives : 1er tour	61	41	61	44
Législatives : 2ème tour*	59	42	60	44

Source : Insee, enquête participation électorale 2007

* Le taux de participation est calculé par rapport à l'électorat concerné (hors circonscriptions dont le député a été élu dès le premier tour).

Guide de lecture : en Rhône-Alpes, 17 % de l'ensemble des électeurs et 38 % des nouveaux inscrits ont voté aux deux tours de la présidentielle mais n'ont pas voté aux législatives.

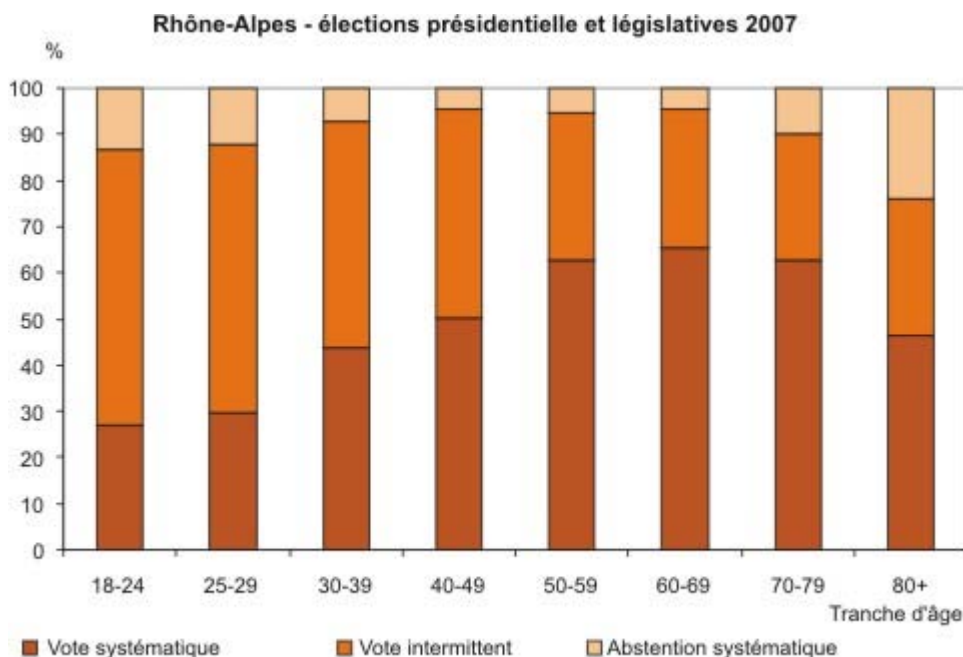
Seuls 9 % des inscrits ont boudé chacun des quatre tours de scrutins (ou trois tours puisque onze circonscriptions ont été pourvues dès le premier tour des législatives). C'est moins qu'en 2002 et 1995 (pour les présidentielles et les municipales). Par ailleurs, comme on l'a vu, davantage d'électeurs non-inscrits ont pris leur carte électorale : au total, on assiste donc à un net recul du refus de participer aux consultations électorales.

Moins d'instruction, plus d'abstention

Les abstentionnistes systématiques ont un profil particulier. On les retrouve parmi les jeunes et aussi parmi les plus âgés. Dans le premier cas, il s'agit probablement d'un manque d'intérêt, dans le second, de situations de handicap ou de dépendance. Entre les âges extrêmes, la propension à ne jamais voter devient très faible, même s'il convient de ne pas oublier les personnes qui ne se sont jamais inscrites sur les listes électorales.

Les taux de participation parmi les inscrits entre 18 et 25 ans sont les mêmes que pour la tranche d'âge suivante (25-30 ans). En 2002, les plus jeunes avaient voté sensiblement plus que leurs proches aînés.

Forte participation autour de 60 ans



L'abstention systématique est nettement plus faible chez les actifs (5 %) que chez les inactifs (12 %), un constat cohérent avec celui observé sur les classes d'âge élevées. Les cadres votent plus souvent que les professions intermédiaires et les ouvriers ; pour autant, les catégories populaires n'ont pas boudé le vote. La moitié des ouvriers a voté à tous les scrutins, seuls 8 % ne se sont jamais déplacés (résultats similaires pour les employés). Parmi les cadres, l'abstention systématique est de 2 %.

Le niveau d'études est aussi un facteur explicatif : plus on est diplômé, plus on tend à se rendre aux urnes. Les abstentionnistes systématiques représentent 14 % des citoyens n'ayant pas dépassé le primaire mais une fraction infime des personnes issues de l'enseignement supérieur. Cela s'explique, en partie seulement, par la structure d'âge de l'électorat : les personnes âgées sont en moyenne bien moins diplômées que les générations suivantes. Cependant, au-delà du cas des personnes âgées, il est vraisemblable qu'une proportion non négligeable de l'électorat est exclue de la vie publique à cause d'un bagage culturel insuffisant (pour mémoire, rappelons que 9 % des adultes ayant fait leur scolarité en France sont en situation d'illettrisme). L'abstention plus forte des personnes les moins diplômées est donc un symptôme devant s'ajouter à d'autres formes d'exclusion sociale.

Enfin, on peut mentionner que le taux de participation est plus élevé à la campagne qu'en ville, et ce à chaque tour de scrutin. Une des raisons de ce phénomène connu est la plus grande mobilité résidentielle des urbains. Il n'est pas rare qu'une personne qui déménage oublie de se réinscrire sur les listes électorales et se retrouve dans l'incapacité de voter au lieu de son ancien domicile.

Les cadres sont les plus assidus

Comportement de vote selon la catégorie socioprofessionnelle (%) - Rhône-Alpes

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Autres actifs	Retraités	Autres inactifs	Total
Vote systématique	69	58	45	46	64	58	44	51
Vote intermittent	30	38	48	46	32	30	44	40
Abstention systématique	2	3	7	8	4	13	12	8

Source : Insee, enquête participation électorale 2007

Guide de lecture : 69 % des cadres ont voté systématiquement à tous les tours de scrutin.

L'enquête "Participation électorale" est une enquête par sondage menée sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'échantillon de sondage, d'environ 40 000 personnes, est tiré parmi les Français inscrits sur les listes électorales. De ce fait les électeurs potentiels, mais non inscrits, n'entrent pas dans le champ étudié. En Rhône-Alpes, l'échantillon représente 2 400 électeurs appartenant à cinq départements.

Des enquêteurs se rendent en préfecture dans les 10 jours suivant les élections présidentielle et législatives et consultent les listes d'émargement, qui sont mises à la disposition du public durant ce laps de temps. Ils relèvent alors la participation ou l'absence de participation de la population de l'échantillon de sondage, à chaque tour de scrutin. Le même échantillon d'électeurs est suivi durant plusieurs scrutins.

Cette base de sondage est ensuite enrichie de variables socio-démographiques issues de **l'Échantillon Démographique Permanent (EDP)**. L'EDP est une base d'études dans laquelle sont conservés des extraits de recensements, d'enquêtes annuelles de recensement et d'état civil sur un échantillon (1/100e) de la population française de Métropole.

L'appariement entre les données issues de l'enquête et celles tirées de l'EDP est bien entendu autorisé par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) dans le cadre d'études sur la caractérisation de la participation électorale.

Pour en savoir plus

- "La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002", Insee Première n°1169 - décembre 2007

Insee Rhône-Alpes - 165 rue Garibaldi - BP 3184 - 69401 Lyon cedex 03 - Tél : 04 78 63 28 15 - Fax : 04 78 63 25 25

Directeur de la publication : Vincent Le Calonnec - Rédacteur en chef : Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques : www.insee.fr ou tél : 0825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute) ou message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004 - Février 2008 © INSEE 2008 - ISSN 1165-5534